



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017

Excusé : Florent Imbert

Secrétaire de séance : Bruno Garnier

► Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 02 août 2017 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► Compte-rendu des délégations du Maire :

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour l'achat de panneaux de signalisation avec l'entreprise LS42 (Feurs) pour un montant de 738,84 € TTC, dans le cadre des travaux à réaliser pour l'accessibilité des bâtiments communaux.
- Monsieur le Maire nous informe de l'achat d'un pupitre pour un montant de 280 € H.T.
- Monsieur le Maire nous informe de travaux réalisés par les entreprises « Lacassagne » et « Colas » au chemin « La Brigadée » pour un montant total de 4 180 € H.T.
- Monsieur le Maire nous informe de la démission de Danielle Notin, agent technique communal..

► Rapport annuel 2016 SIEMLY (prix et qualité service) :

Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service d'eau potable, établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le compte du SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier), en liaison avec le Groupe SUEZ - Lyonnaise de Eaux. Ce rapport 2016 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

Ce rapport est disponible en mairie.

► Rapport annuel 2016 sur assainissement collectif de la commune (prix et qualité) :

Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2016 concernant l'assainissement collectif de la commune. Ce service public concerne 280 habitants et représente 128 abonnés. Le volume total facturé est de 8 860 m³ d'eau (au tarif de 20 € pour la part fixe et 0,66 €/m³ pour la part variable). Ce rapport 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ce rapport est disponible en mairie.

► Décision modificative sur le budget assainissement :

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les virements de crédits nécessaires au rattachement des ICNE (intérêts courus non échus) afin de se conformer aux règles comptables et faire les écritures correspondantes.

Section de fonctionnement :

- Compte 022	- 12,69 €
- Compte 66111	+ 3,11 €
- Compte 66112	+ 9,58 €

► Bar-Restaurant : retour sur la proposition d'achat :

Monsieur le Maire nous rappelle la proposition d'achat faite aux propriétaires du bâtiment du bar-restaurant lors de la dernière réunion de Conseil. Il nous informe de la négociation en cours qui n'a pas permis de trouver un accord sur la base de 50 000 € frais de notaire compris. Après débat, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer une acquisition au prix de 48 000 € auxquels s'ajouteront les frais de notaire.

► Proposition d'achat de matériels de désherbage :

Michel Rampon nous rappelle le souhait d'acheter du matériel de désherbage pour un montant de 4 500 €. La demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne n'a pas abouti. Il est proposé de contacter le SYRIBT pour voir les possibilités d'une demande auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Monsieur le Maire propose néanmoins l'achat de ces matériels, sans attendre les résultats de cette demande. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.

► Comptes-rendus des différentes commissions (voirie, bâtiments...) :

• Voirie :

- CCDML : Daniel Vermare nous informe de la répartition communale/intercommunale : Tous les chemins goudronnés seraient confiés à la Communauté de Communes sauf les parkings et les lotissements. Une prochaine réunion de bureau de la CCMDL doit statuer sur le travail réalisé par la commission intercommunale. La répartition du budget entre les communes est en cours de discussion.
- Communale : Un travail sur les plans de la voirie est à faire avec la commission.
- Filets à neige : Il est proposé l'acquisition de 500 mètres supplémentaires de filets à neige pour un montant approximatif de 4 000 € pour équiper les chemins les plus exposés aux congères. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.

• Bâtiments :

- Accessibilité : des travaux de signalétique prévus dans l'Agenda d'Accessibilité vont être réalisés très prochainement. D'autres travaux seront à programmer pour respecter les échéances de cet agenda qui a été déposé en Préfecture.
- Aire de jeux : un devis pour la modification des toilettes à l'aire de jeux (lavabo, robinetterie, toilettes handicapés) a été signé pour un montant de 1 508 € avec l'entreprise Raynard de St Laurent de Chamousset.
- Aménagement de la cour de la cure : il est proposé de réaliser 2 allées latérales en béton désactivé (une pour l'accès aux appartements et cantine, et l'autre pour l'accès à la bibliothèque) et un terre-plein central enherbé. Ces travaux devraient être réalisés par les agents communaux.
- Aménagement de la cour de la mairie : la commission communale travaille sur cet aménagement. Il est proposé de faire une plateforme avec un accès pour les véhicules.

► "IRMA" : proposition d'une action de solidarité :

Monsieur le Maire nous informe d'un courrier reçu de l'association des Maires de France concernant les territoires sinistrés suite aux récents ouragans. Il demande au Conseil Municipal d'exprimer notre solidarité par le versement d'une aide financière. Après débat, le Conseil Municipal accepte à la majorité de verser une aide de 600 €, soit 1€ par habitant à l'association « Croix Rouge Française » qui intervient dans différents domaines sur ces territoires.